Association
des Bibliothécaires
de France

Région Auvergne

Rencontre en visio autour de la thématique de l'interprofession (ABF Auvergne, Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture)

Lundi 15 février 2021 10h-11h50

L'année 2020 aura été marquée par une absence de relations dans la chaîne interprofessionnelle du livre, tant les différents secteurs ont été absorbés par le maintien de leur activité et par la succession des annonces gouvernementales. Il est par conséquent utile de faire le point et l'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture a bien voulu se joindre à l'ABF Auvergne pour discuter de ces thématiques.

Après une présentation individuelle des personnes présentes numériquement, Laurent Bonzon a indiqué en quelques mots ce que faisait l'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture :

- 1 million €
- 250 adhérents
- Des chargés de mission par secteur
- Un PREAC Littérature que l'Agence anime
- Travail d'accompagnement des acteurs

Alizé Buisse part à la fin du mois de l'agence. A sa place, recrutement de deux personnes sur les missions bibliothèques et patrimoine écrit.

Point Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture sur les secteurs édition et librairies
Il est difficile d'isoler un secteur par rapport à un autre. En 2020, de mars à mai, il y a eu l'arrêt brutal dû au confinement, avec un retard de publication des ouvrages (le calendrier a glissé de 6 mois, avec un impact financier). Avec l'association des libraires en région Auvergne-Rhône-Alpes, une étude flash a été menée en avril dernier : sur 280 librairies en région, on a constaté une perte d'exploitation de 2,9 millions d'EUR. On repartait sur l'idée que le redémarrage s'effectuerait avec un CA en mai-juin à 40/50% du CA normal. Or, l'après-confinement a été identique à un mois de décembre en juin-juillet. A part un creux en août, la vente en librairie a été soutenue jusqu'aux fêtes de fin d'année. La librairie a symbolisé le petit commerce et l'image du/de la libraire a été redorée. Il y a, cependant, une différence à faire entre les petites et moyennes librairies et les grandes librairies. De nouveaux clients ont pu affluer en librairie.
Il faut par conséquent tirer un bilan contrasté pour la librairie avec une aide massive de l'État (tous les budgets n'ayant d'ailleurs pas été dépensés) et une défense du métier forte grâce à une mobilisation des acteurs et une campagne de communication du Syndicat de la Librairie Française (SLF).
Les plus grosses librairies doivent également faire face à des conditions d'accueil des publics compliquées et coûteuses (achat de masques, gel hydroalcoolique, gestion des entrées en magasin, etc.).

Pour la filière livre, 20 millions d'euros ont été débloqués par l'Etat via le CNL (mais avec des critères peu propices pour les petits éditeurs). La petite édition est très en danger, car elle a souffert de la rupture brutale et de la mise en avant des têtes d'affiche par les grands éditeurs. En fin d'année, les librairies ont eu, par

ailleurs, une gestion prudente de leur trésorerie et ont massivement fait des retours de livres édités par de petites maisons. 70% des éditeurs ont une perte de 30% voire de 50% de leur CA.
Au final, les éditeurs ont eu du mal à s'adapter à la situation et la petite édition a été négligée au niveau national avec des dispositifs de soutien inadapté à la réalité de leur métier.

Les entreprises de moins de 50 salariés ont pu bénéficier du fonds de solidarité (mais de petits éditeurs sont juridiquement des associations, ce qui les écartait de ce type d'aides). Des exonérations fiscales, des prêts (garantis par l'Etat ou prêts de la Région AURA), des aides aux loyers en novembre (crédit d'impôts), la diminution des frais de port sur la fin d'année 2020 pour les libraires (mais les maisons d'édition en ont été exclues) ont pu être mises en place.

En matière événementielle, la Région a mis en place une subvention de 1500 euros allouées aux libraires qui en faisaient la demande. Un soutien a pu être apporté aussi en matière numérique (sites internet, réseaux sociaux).

La SGDL, pour sa part, a débloqué une aide d'urgence pour les auteurs en détresse.

La FILL a produit un rapport qui met l'accent sur le fait que les petites maisons d'édition sont dans l'angle mort des dispositifs, ainsi que beaucoup d'auteurs.

Les achats des bibliothèque ont baissé de 5%, soit par un report sur le numérique, soit par une baisse de budget : inévitablement, cela a eu un effet sur les libraires, éditeurs, auteurs.

L'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture propose une ressource à partager, la revue des éditeurs en ARA, le n°3 "incontournable" est à paraître en février.

Grosse préoccupation sur les festivals : la plupart sont repoussés en juin ou transformés en éditions en ligne.

Retours concrets sur les relations entre bibliothécaires et les autres acteurs de la chaîne du livre
En matière d'investissement, les bibliothécaires ont ressenti de la déception liée aux annulations d'événements, à l'interprétation des annonces du gouvernement ; ils ont ressenti la tension née de la gestion des moyens techniques, la fatigue née de la gestion RH et de l'application du protocole sanitaire.

Elles notent également l'absence de visibilité, notamment concernant l'action culturelle et l'accueil des auteurs avec des contrats pour le moment suspendus. Des propositions en extérieur sont/vont être privilégiées pour espérer maintenir des rencontres avec les publics, en profitant des beaux jours et de l'été.

Laurent Bonzon souligne la difficulté à toucher dans les bibliothèques les collègues prescripteurs, notamment pour leur faire connaître les titres de la petite édition.

À la dernière rentrée littéraire, on a constaté que la masse était le même : les grands éditeurs (liés au SNE) ont inondé le marché.

L. Bonzon relève le problème des marchés publics et indique que l'ARALL cherche à faire des propositions pour que l'interprofession vive et que la bibliodiversité subsiste. Le travail avec les auteurs reste compliqué (deux collègues du Grand Est présentes en attestent également), en raison de la pandémie. Or, la situation est parfois dramatique pour certains auteurs (cessation des ateliers et raréfaction des tournées dans le milieu scolaire). Les collectivités sont frileuses devant l'incertitude. La question du service rendu a fait l'objet de

tensions entre le CNL et certaines collectivités.

Fabrice Boyer évoque l'opération lancée pendant le confinement total du printemps 2020 par la BU UCA et la Librairie des Volcans, associant plusieurs éditeurs, artistes et auteurs (voir le bilan).

Les personnes présentes ne notent pas de problème sérieux entre libraires et médiathèques, même s'il y a des difficultés sur les offices.

Y a-t-il une action symbolique à tenter ensemble pour rendre visible les acteurs de la chaîne du livre ?
Françoise Porte (médiathèque de Gannat) propose une opération "j'adopte une maison d'édition" pour les médiathèques. À l'image de ce qui a été fait par les libraires de la Région AURA (qui pouvait choisir un petit éditeur français, pas seulement en région Auvergne-Rhône-Alpes).

La perspective d'une journée professionnelle sur les relations éditeurs/bibliothécaires est à envisager, co-portée par les groupes Auvergne et Rhône-Alpes de l'ABF et Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture. En amont, on pourrait proposer des temps de préparation collectifs intégrant des bibliothécaires et des éditeurs.